

## COMPTE RENDU DU SECOND CONSEIL D'ECOLE

MARDI 26 MARS 2019

RPI ADOUR MARSAN

Le second conseil d'école du RPI ADOUR MARSAN s'est réuni à Le Leuy, le mardi 26 mars à 18h30 sous la présidence de Isabelle Larrat en présence de :

### Représentants des municipalités :

Aurice : M Cazaux (Maire)

Cauna : M. Cardonne (Maire)

Le Leuy : M. Bibes (Maire)

### Représentants des parents d'élèves :

Aurice : Livie Despouys-Dutoya,

Cauna : Céline Ribes, Magalie Baché, Mathieu Ducrocq, Stéphanie Carré

Lamothe : Coralie Candau

Le Leuy : Céline Lamaison, Anne Touati

### Enseignants :

Mmes Ducournau, Dupau, Gamichon, et Mr Commenay, Crabos

ATSEM : Valérie Limour

### Excusés :

M. Christophe Combes (Inspecteur de l'Education Nationale), M. Lafitte Gilbert (DDEN), M. Darrieutort(maire de Lamothe), Marylin Juzan (Atsem Lamothe), Elodie Dubos (AVS), Christophe Sourrouille (représentant TAP Aurice) ,Corinne Bats (Représentant TAP Cauna) , Loïc Lavie (Représentant TAP Le Leuy et Lamothe), Laurence Peyres (parent délégué), Sandra Candau (parent délégué), Adeline Martin (parent délégué)

### 1)Effectifs actuels et prévisions rentrée 2019

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2	24	15	18	20	20	17	17	18	151

Par rapport au précédent conseil d'école : 2 TPS arrivés en janvier à Cauna, 1 PS arrivé en nov à Lamothe et 2 radiations de MS et une arrivée de MS ; 1 GS arrivé en nov à Le Leuy ; une radiation de CE1 à Cauna ; une radiation en CE2 à Aurice.

Total: 59 en maternelle et 92 en élémentaire

### Effectifs par classe

TPS PS MS GS Coralie Dupau Cauna	2 TPS + 14PS + 6MS + 5GS= 27
PS MS GS Virginie Gamichon Lamothe	10PS+ 9 MS +8 GS = 27
GS CP Isabelle Larrat Le Leuy	5GS + 20 CP = 25
CE1 Jennifer Ducournau Cauna	20 CE1 = 20
CE2 CM1 Stéphane Crabos Aurice	17 CE2 + 10 CM1 = 27
CM1 CM2 David Commenay Aurice	7CM1 + 18 CM2 = 25

### Prévisions rentrée 2019

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
13	24	15	18	20	20	17	17	144

Nés en 2016 pour rentrée 2019 : 13 (4 Aurice, 5 Cauna, 3 Lamothe, 1 Le Leuy)

Nés en 2017 pour rentrée 2020 pour l'instant : 9 (3 Aurice, 4 Cauna, 2 Lamothe, 0 Le Leuy)

### 3 Radiations prévues pour sept 2019

Départs d'un futur CE1, d'un futur CM2 et d'un futur CM1.

Ce qui ferait 141 élèves en sept 2019

### Demande d'orientation :( en attente de réponse)

une orientation en ULIS a été faite (élève de GS en situation de handicap)

deux orientations en SEGPA pour 2 élèves de CM2

## 2) Bilan de la marche des écoliers

Cette marche s'est déroulée sur la commune d'Aurice le 14 novembre

Nous remercions le SIVU pour la prise en charge de la facture du bus d'un montant de 90€. Ce bus a permis de transporter les élèves depuis les TPS jusqu'au CE1. Les élèves d'Aurice avaient fait l'aller/retour à pied.

**Les parrainages ont permis de rapporter la somme de 2198,40€, c'est à dire 366,40€ par classe.**

Nous tenons à remercier les enfants pour leur participation active à cette marche (957 kms parcourus), les parents venus pour l'encadrement ainsi que tous les parrains pour leurs généreux dons.

### **3)AVS et Service civique**

*AVS:*

Elodie Dubos: Elle suit une élève de GS qui est en situation de handicap. Une demande d'orientation en classe d'ULIS a été demandée, en attente de réponse.

*Servives civiques:*

Marine Larroque a commencé le 24 septembre à l'école d'Aurice. Ça se passe bien.

Elise Buiche a commencé sur l'école de Le Leuy, depuis le 10 décembre. Ça se passe bien.

Théau Chantefoin a commencé le 10 décembre à l'école de Lamothe. Suite à son manque de sérieux (des absences sans avertir, un manque de ponctualité, un langage non adapté) Mme Gamichon a tenté à plusieurs reprises de lui préciser ses devoirs et ce qu'elle attendait de lui. Malheureusement, elle a dû interrompre son contrat. Il n'est plus sur l'école depuis le 14 janvier.

### **4)Classes découvertes, sorties scolaires et classe APAC**

**CE1:4 au 7 juin (4 jours/3 nuits)**

**lieu: Laruns      thème : faune, flore, pastoralisme**

Mme Ducournau détaille le séjour: petit train d'Artouste, randonnée, rencontre d'un berger, initiation escalade...

La navette sur place coûte 594€ elle sera payée par APE Aurice.

**Coût** par enfant est de 224 €. Grâce à la participation du SIVU (40€) les APE (80€), il reste 104 € par enfant à payer par les familles.

accompagnement: 2 parents d'élèves :Mr Soupet et Me Ribes-Vidal

**CE1 et Maternelle de Cauna** vont à Hossegor le 23 Mai: au Salon du livre de Jeunesse "Lire sur la vague". Rencontre d'un auteur par classe, différents ateliers et stands. Le bus à payer est pris en charge par la coopérative.

**Les 2 Classes d'Aurice : 14 au 17 MAI (4 jours/3 nuits)**

lieu: Chambon sur lac avec la ligue de l'enseignement **thème :volcanisme, géologie.** Travail sur les paysages et les reliefs, différentes randonnées. Et une journée passée à Vulcania.

**Le coût** par enfant est de 226,70 €. Grâce à la participation du SIVU (40€) les APE (80€) et 6,70€ de la coopérative, il reste 100 € par enfant à payer par les familles.

accompagnement : avec parents d'élèves : Sophie Lamaison, Christophe Lamothe, Sandra Candau et Jérôme Martinez.

**Les 2 Classes d'Aurice participent à un projet classe APAC:** sur le répertoire de Jean Mouchès avec possibilité de modifications.

Plusieurs interventions de Jean Mouchez et Nathalie Marcou auprès des 2 classes. La première séance a eu lieu le 22/03.

Une restitution du travail accompli aura lieu le 11 juin à Aurice pour les parents et ouvert à tous.

**Coût** :250€ / classe. Le reste est pris en charge par l'association Chantons sous les pins.

**GS/CP:**

USEP: participation au p'tit tour à vélo. Les 3 parents accompagnateurs ont passé la formation nécessaire. Pas de date de fixée pour l'instant.

Rencontre des correspondants d'une classe d CP de St pierre du mont à la ferme découverte de Donzacq le 20 juin. Cette ferme a aménagé un sentier ludique, pédagogique, artistique. Il y a également des sculptures interactives et des grands jeux d'extérieurs.

**coût** 6,50€ /enfant + bus (devis à faire)

**2 classes de maternelle** : iront le 11 juin à la ferme des Chourdens à Uchacq  
Bus 150€ et l'entrée est de 6€ / enfant donc 8,6 €

Visite guidée des animaux de la ferme, ateliers land'art avec des collages d'éléments de la nature, jeux en bois anciens.

Au premier conseil d'école, on avait demandé s'il était possible d'envisager une aide financière graduelle pour les sorties en fonction de leur durée. Qu'en est-il?

Réponse de Mr Cazaux: suite à la réunion avec les maires, il n'y a pas de changement à ce sujet, la participation est de 40€/enfant pour des sorties avec des nuitées.

### **5) Fête de l'école :**

Le spectacle se fera à Aurice le vendredi 14 Juin à partir de 18h30. Il y aura des petits jeux (pêche aux canards ...) et des jeux anciens empruntés à la ludothèque de St Sever.

Le repas se fera à la suite.

Etant donné que Mme Gamichon ne pourra pas être présente pour des raisons personnelles, les 2 classes de maternelle prépareront la même danse et une répétition ensemble aura lieu à Lamothe le 13 juin.

### **6) organisation de la semaine rentrée 2019 et bilan TAP**

Bilan TAP:

Lamothe/Le Leuy :

Nouveaux intervenants depuis le début de la période 4 - Horaires inchangés.

Mr Lavie, responsable TAP, m'a informée que le fonctionnement resterait le même pour la rentrée à venir.

Organisation de la semaine:

Aucun changement, elle restera à 4 jours et demi.

### **7) demande de matériel et mobilier**

-maternelle de Cauna: VPI avec un ordinateur portable et des chaises

-maternelle de Lamothe: draps et couvertures

-Le Leuy: 3 tables et remboursement d'une facture de bois pour réaliser un meuble de rangement

-Aurice: un tableau dans la classe de Mr Commenay a été installé

Mr Cazaux précise que les commandes ont été faites.

### **8) La loi Blanquer "Pour une école de la confiance"**

Une grève a eu lieu le 19 mars contre la loi Blanquer qui a été votée à l'assemblée nationale et qui va passer au Sénat.

Dans cette loi, différents articles prévus vont changer des grandes lignes de l'école publique actuelle.

Article 6 : parle de création d'établissements publics des savoirs fondamentaux EPSF qui regrouperaient un collège et plusieurs écoles, à l'initiative des collectivités.

Conséquence: Cela va entraîner un changement de la structure administrative de l'école. C'est le proviseur du collège qui devient le supérieur hiérarchique des équipes avec un adjoint en charge du premier degré. On n'entend plus parler de directeur.

Nous ne savons pas qui assurera le travail de direction des écoles au quotidien.

Articles 2 à 4 : l'instruction obligatoire va passer à l'âge de 3 ans. Actuellement 97% d'enfants de moins de 6 ans sont déjà scolarisés.

Conséquence: à l'heure actuelle, les collectivités participent aux dépenses des maternelles publiques. Mais si cet article passe, les collectivités seront obligées de participer aux dépenses des maternelles privées sous contrat, donc autant d'argent pris sur le public. A terme peut-être la disparition des écoles maternelles remplacées par des « jardins d'enfants » avec des personnels non enseignants.

Articles 10 à 12: La formation de base des enseignants est une nouvelle fois modifiée. Les directeurs des nouveaux instituts de formation seront nommés par le ministre. Et les étudiants pourront dès la L2 assurer des missions de remplacement et devenir ainsi de véritables moyens d'enseignements contractualisés. Une façon de pallier les difficultés de recrutement et de remplacement à coût réduit

Il y a une nouvelle mobilisation avec des manifestations le 30 mars dans les grandes villes et des rassemblements sur les places de marché à Mont de Marsan et Dax à partir de 10h.

Réponse des collectivités et parents d'élèves:

les maires ne sont pas du tout au courant de tout cela, même s'ils se sont renseignés auprès de l'association des maires landais.

Ils sont contre le regroupement des écoles avec le collège de rattachement, et comprennent nos inquiétudes.

Egalement, les parents comprennent nos inquiétudes.

Prochain conseil d'école le mardi 25 juin à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40